



SERVICES PRESTATIONS :

IL EST TEMPS D'APPORTER DES RÉPONSES CONCRÈTES

Depuis le questionnaire lancé par l'UNSA-CASVP, les premiers retours des agents des services prestations ont confirmé un malaise réel : conditions de travail dégradées, effectifs insuffisants, moyens inadaptés, missions qui évoluent sans reconnaissance suffisante. **Aujourd'hui, le temps du constat ne suffit plus. Il faut des réponses, un calendrier et des engagements concrets.**

Des conditions de travail toujours en tension



Les premiers retours restent sans ambiguïté : **78 %** des répondants qualifient leurs conditions de travail d'**insatisfaisantes ou très insatisfaisantes**. **66 %** constatent une **évolution négative** des conditions de travail.

Les absences non remplacées, les vacances de postes, l'augmentation de l'activité et les réorganisations pèsent directement sur le quotidien des agents.

Des moyens et des effectifs à la hauteur des missions



46 % des agents estiment que le matériel informatique n'est pas adapté, suffisant ou fonctionnel. **39 %** considèrent que les locaux ne permettent pas de travailler dans de bonnes conditions. **68 %** estiment que les effectifs ne sont **pas suffisants** au regard de l'activité du service.

Des missions qui évoluent sans reconnaissance suffisante



La mise en place du service d'accès aux droits a modifié les missions ou la manière de travailler pour **66 %** des répondants. **76 %** considèrent que la reconnaissance du travail par l'institution n'est pas satisfaisante. **61 %** estiment que la rémunération n'est pas adaptée aux missions et responsabilités exercées.

NBI, rémunération, catégorie : des sujets toujours centraux



71 % indiquent ne pas percevoir actuellement la **NBI** liée à l'accueil du public, alors même que des missions d'accueil demeurent. Parmi les priorités exprimées : **49 %** demandent le maintien ou le rétablissement de la **NBI**, **34 %** une compensation indemnitaire équivalente, et **15 %** l'intégration du montant dans l'IFSE.

Repères RSU 2025



Les agents de catégorie C représentent encore **44 %** des effectifs permanents du CASVP.



68 % des agents sur emploi permanent ont participé à au moins une action de formation en 2025.



La catégorie C reste sous-représentée dans l'accès à la formation **(- 7 points)**.



Ces données confirment l'enjeu de reconnaissance, d'accompagnement et de progression professionnelle.

Ce que l'UNSA-CASVP porte aujourd'hui

- ✓ Un état des lieux précis des effectifs, des postes vacants et des absences non remplacées.
- ✓ Des moyens matériels et une organisation de travail adaptés à la charge d'activité.
- ✓ Une reconnaissance des missions exercées, des responsabilités assumées et des contraintes du service.
- ✓ Un réexamen transparent de la NBI et des dispositifs indemnitaires.
- ✓ Un calendrier de réponses et de suivi avec l'administration.

Vous êtes concerné(e) ?

Une difficulté ? Une question sur vos missions, votre rémunération, la NBI ou vos conditions de travail ? N'hésitez pas à nous contacter.

Contactez l'UNSA-CASVP



Casvp-Syndicat-Unsa@paris.fr



01 43 14 23 20 / 22 40



ou auprès de vos représentants sur le terrain



Élections professionnelles 2026

du 3 au 10 décembre

Vote électronique

Pour faire entendre votre voix
et défendre vos droits,

votez UNSA-CASVP.